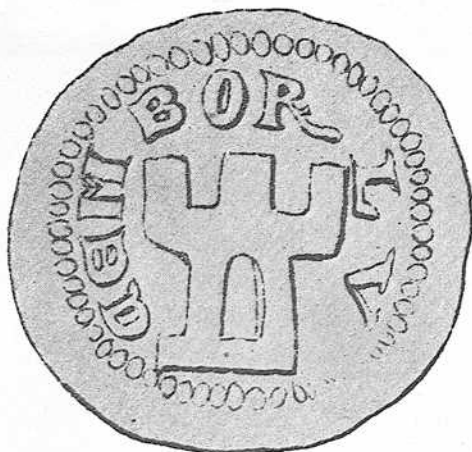


la succession dans la ligne masculine. Les vassaux de la comtesse eux aussi s'étaient prononcés en faveur du fils d'Ermesinde, contre Waleran de Montjoie, qui était « de sang étranger ».

Le 18 novembre 1235, Henri fut émancipé et devint « comte de Luxembourg ». Voilà un coup décisif porté à la mambournie de Waleran. Celui-ci devait s'attendre pourtant à voir la situation politique changer au moment où le jeune Henri approchait de sa majorité, c'est-à-dire en 1235. Les adversaires du mambour n'avaient aucun intérêt à remettre leur intervention en faveur du Blondel à une date ultérieure.

Waleran prit les armes contre eux. Il avait été « chargé (par son père Waleran ?) de la garde de la comtesse veuve de son père, et des enfants, et de la terre » ; pouvait-il nourrir l'espoir de posséder un



Monnaie d'Ermesinde.

jour celle-ci ? Une coalition se forma contre le mambour. La lutte finit par se confondre avec une reprise des hostilités entre les Guelfes et les Gibelins, où Waleran embrassa le parti gibelin, tandis que les seigneurs coalisés entrèrent dans le camp guelfe. Nous ne savons pas dans quelle mesure ni à quel moment les vassaux d'Ermesinde furent engagés dans ces querelles, et appuyèrent la politique antigibeline. Waleran tomba sur le champ de bataille, en 1242.

Henri le Blondel porte le titre de « comte de Luxembourg ». Cependant il ne revêt pas seul les fonctions comtales ; il n'est même pas, semble-t-il, comte régnant dans le vrai sens du mot, ni mambour. Il occupe plutôt le second rang et assiste simplement Ermesinde, à laquelle il prête, en bouclier protecteur, son titre de comte plus valable que celui de comtesse, le pouvoir d'une femme étant toujours sujet à discussion.